

CORÉE

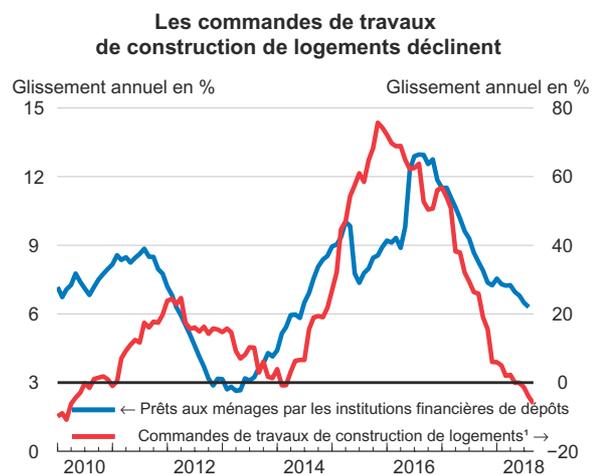
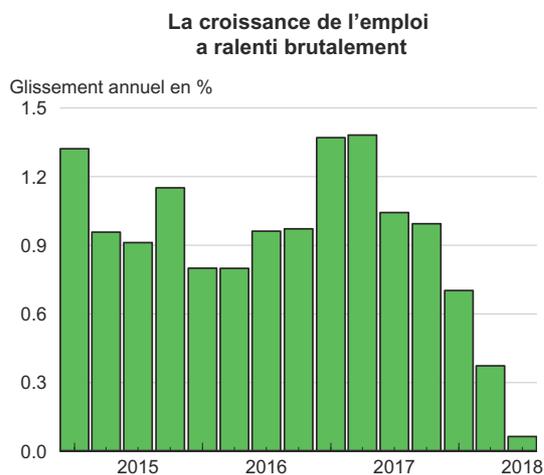
La croissance économique devrait rester proche de 3 % jusqu'à la fin de 2020, les mesures de relance budgétaire compensant une progression atone de l'emploi, imputable à une hausse à deux chiffres du salaire minimum en 2018-19 et à une restructuration du secteur manufacturier. Les mesures destinées à stabiliser le marché du logement ont entraîné un repli des commandes de travaux de construction de logements. L'inflation, qui ressort à 1 ½ pour cent, devrait se rapprocher lentement de l'objectif de 2 %, tandis que l'excédent des paiements courants se maintiendra au-dessus de 5 % du PIB.

Les hausses du salaire minimum devraient être modérées, afin qu'elles n'aient pas d'incidence négative sur l'emploi. La stratégie de « croissance tirée par les revenus », qui repose sur une progression du salaire minimum, de l'emploi public et des dépenses sociales, doit être étayée par des réformes visant à réduire les écarts de productivité entre l'industrie manufacturière et le secteur des services, et entre les grandes et les petites entreprises. La relance budgétaire à court terme devrait s'accompagner d'un cadre à long terme adapté au vieillissement de la population, qui sera plus rapide en Corée que dans tout autre pays de l'OCDE. L'inflation étant en deçà de l'objectif visé, la banque centrale devrait réduire progressivement l'orientation accommodante de sa politique monétaire.

La demande intérieure ralentit

La croissance de la production est passée sous la barre des 3 % en 2018, en raison d'un ralentissement de l'investissement en capital fixe et de l'emploi. La progression de l'emploi étant revenue de 1.2 % en 2017 à 0.4 % au cours des trois premiers trimestres de 2018, le taux de chômage a atteint 4 % pour la première fois depuis 2010. La revalorisation de 16.4 % du salaire minimum en 2018 et la restructuration de l'industrie manufacturière ont pesé sur le marché du travail, même si un regain de croissance des salaires limite les effets

Corée



1. Moyenne mobile sur 24 mois.

Source : Statistics Korea ; Base de données des Perspectives économiques de l'OCDE, n° 104 ; et Banque de Corée.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933876974>

Corée : **Emploi, revenu et inflation**

	2015	2016	2017	2018	2019	2020
	Prix courants trillions de KRW	Pourcentage de variation, en volume (prix de 2010)				
PIB aux prix du marché	1 564.1	2.9	3.1	2.7	2.8	2.9
Consommation privée	771.2	2.5	2.6	2.8	2.7	2.8
Consommation publique	234.8	4.5	3.4	5.2	6.5	5.6
Formation brute de capital fixe	458.4	5.6	8.6	-2.2	-0.6	2.1
Demande intérieure finale	1 464.4	3.8	4.7	1.6	2.3	3.1
Variation des stocks ^{1,2}	- 9.2	0.0	0.4	0.0	-0.2	0.0
Demande intérieure totale	1 455.2	3.8	5.1	1.6	2.1	3.1
Exportations de biens et services	709.1	2.6	1.9	4.7	4.5	3.4
Importations de biens et services	600.2	4.7	7.0	1.9	3.1	4.1
Exportations nettes ¹	108.9	-0.7	-1.7	1.3	0.8	-0.1
<i>Pour mémoire</i>						
Déflateur du PIB	—	2.0	2.3	0.7	2.0	2.1
Indice des prix à la consommation	—	1.0	1.9	1.6	1.9	1.9
IPC sous-jacent ³	—	1.9	1.5	1.2	1.6	1.9
Taux de chômage (% de la population active)	—	3.7	3.7	3.9	4.0	4.0
Taux d'épargne nette des ménages (% du revenu disponible)	—	8.7	8.8	9.0	8.6	8.4
Solde financier des administrations publiques (% du PIB)	—	2.4	2.8	2.7	2.1	1.6
Dette brute des administrations publiques (% du PIB)	—	45.1	44.5	43.3	43.3	43.8
Balance des opérations courantes (% du PIB)	—	7.0	5.1	5.2	5.5	5.4

1. Contributions aux variations du PIB en volume, montant effectif pour la première colonne.

2. Le montant effectif pour 2015 inclut la divergence statistique d'un montant de -3.1 trillions de KRW.

3. Indice des prix à la consommation hors alimentation et énergie.

Source: Base de données des Perspectives économiques de l'OCDE, n° 104.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933877905>

induits sur les revenus des ménages et la consommation privée. Compte tenu du durcissement des règles relatives aux prêts hypothécaires, les commandes de travaux de construction de logements ont amorcé un repli à la mi-2018. L'inflation sous-jacente est tombée à 1 % dans un contexte de demande intérieure atone, de mesures prises par les autorités pour réduire le coût de l'enseignement et des soins de santé et d'une baisse de la taxe sur la consommation appliquée aux véhicules automobiles. La croissance des exportations est restée solide en dépit du ralentissement du commerce international.

Les politiques macroéconomiques expansionnistes devraient s'accompagner de réformes structurelles

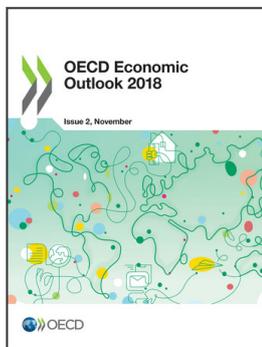
Le gouvernement fait face au fléchissement de la demande intérieure en adoptant des mesures de relance budgétaire. Les dépenses devraient croître de 9.7 % en 2019, soit la plus forte hausse enregistrée depuis celle de 2009, intervenue dans le sillage de la récession mondiale. La priorité est donnée aux dépenses sociales, ainsi qu'à celles destinées à favoriser les créations d'emploi, qui devraient augmenter de 22 %. En outre, le gouvernement s'est fixé pour but de faire progresser l'emploi public de 34 % entre 2017 et 2022. Malgré la hausse des dépenses, le budget des administrations publiques continuera d'afficher un excédent de quelque 2 % du PIB en 2019, tandis que la dette publique demeurera peu élevée, légèrement en deçà de 45 % du PIB.

Le taux d'intérêt directeur s'établit toujours à 1.5 % depuis la fin de 2017. L'inflation mesurée par la hausse des prix à la consommation étant inférieure à 2 %, la normalisation de la politique monétaire devrait se faire progressivement. Les autorités monétaires doivent aussi tenir compte des sources de risques potentiels pour la stabilité financière, incluant les flux de capitaux et l'endettement des ménages, qui a progressé à un rythme de 8 % au premier semestre de 2018. Dans la mesure où elle représentait 186 % de leur revenu disponible net en 2017, la dette des ménages continue de freiner la consommation privée.

L'augmentation de la productivité du travail, qui est inférieure de 46 % à celle de la moitié supérieure des pays de l'OCDE, revêt une importance grandissante pour la croissance, étant donné que la population d'âge actif a atteint un pic en 2017. La priorité doit être donnée à la réforme de la réglementation, en particulier dans le secteur des services, où la productivité du travail est inférieure à la moitié de celle observée dans l'industrie manufacturière coréenne. Des mesures de promotion de l'entrepreneuriat et d'amélioration de la productivité des petites et moyennes entreprises (PME) sont également nécessaires pour promouvoir une croissance inclusive. Le renforcement de l'emploi des femmes et la réduction de l'écart de salaire entre les sexes, qui s'établit à 37 %, soit le plus ample de la zone OCDE, revêtent également une importance prioritaire.

La croissance devrait être stable

La croissance de la production devrait rester proche de 3 %, en dépit d'une progression atone de l'emploi en 2019, en partie du fait d'une nouvelle augmentation du salaire minimum, à hauteur de 10.9 %. De nouvelles hausses importantes, conformes à l'engagement du gouvernement de revaloriser considérablement le salaire minimum, pèseraient sur l'emploi et la croissance de la production. L'amélioration des relations avec la Corée du Nord marque une étape décisive, qui pourrait aussi produire des effets économiques positifs. De plus, des avancées en matière de réformes structurelles destinées à améliorer la productivité dans les secteurs qui sont à la traîne stimuleraient la croissance de la production. Le protectionnisme commercial demeure toutefois une source de préoccupation : les biens intermédiaires représentant les quatre cinquièmes des exportations de la Corée vers la Chine, son principal partenaire commercial, la Corée est sensible au renforcement par les États-Unis des obstacles à l'importation de produits chinois.



Extrait de :
OECD Economic Outlook, Volume 2018 Issue 2

Accéder à cette publication :
https://doi.org/10.1787/eco_outlook-v2018-2-en

Merci de citer ce chapitre comme suit :

OCDE (2018), « Corée », dans *OECD Economic Outlook, Volume 2018 Issue 2*, Éditions OCDE, Paris.

DOI: https://doi.org/10.1787/eco_outlook-v2018-2-30-fr

Cet ouvrage est publié sous la responsabilité du Secrétaire général de l'OCDE. Les opinions et les arguments exprimés ici ne reflètent pas nécessairement les vues officielles des pays membres de l'OCDE.

Ce document et toute carte qu'il peut comprendre sont sans préjudice du statut de tout territoire, de la souveraineté s'exerçant sur ce dernier, du tracé des frontières et limites internationales, et du nom de tout territoire, ville ou région.

Vous êtes autorisés à copier, télécharger ou imprimer du contenu OCDE pour votre utilisation personnelle. Vous pouvez inclure des extraits des publications, des bases de données et produits multimédia de l'OCDE dans vos documents, présentations, blogs, sites Internet et matériel d'enseignement, sous réserve de faire mention de la source OCDE et du copyright. Les demandes pour usage public ou commercial ou de traduction devront être adressées à rights@oecd.org. Les demandes d'autorisation de photocopier une partie de ce contenu à des fins publiques ou commerciales peuvent être obtenues auprès du Copyright Clearance Center (CCC) info@copyright.com ou du Centre français d'exploitation du droit de copie (CFC) contact@cfcopies.com.